


4.00 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Arblaster Paul (coordinateur(trice)) ;Vanderputten Caroline ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Pour les étudiants allophones, attester d'un niveau B2 en français et d'un niveau B2 en anglais.
Thèmes abordés	<p>Cette unité d'enseignement abordera différents thèmes, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> · l'histoire contemporaine et l'organisation politique des pays étudiés, · les spécificités de l'anglais utiles à un traducteur/interprète vers le français, · les implicites culturels, historiques ou politiques présents dans les textes à traduire, · les rapports historiques entre traduction et culture, · les compétences orales et écrites en anglais dans une perspective transversale.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.2 2.2, 2.3 3.2, 3.4 4.1 5.8 6.1</p> <p><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · identifier et exploiter la documentation pertinente et utile à la compréhension et à l'élargissement des thématiques abordées ; · lire, comprendre et synthétiser des articles et des documents audiovisuels en anglais relatifs aux thématiques abordées ; 1 · situer chronologiquement les processus les plus significatifs de la politique des pays étudiés, avec qualité d'analyse et clarté d'exposition, en respectant la terminologie propre à la matière ; · fusionner des éléments analogues provenant de sources différentes pour obtenir un ensemble cohérent d'information de qualité supérieure ; · expliquer les phénomènes et évolutions morphosyntaxiques les plus significatifs de l'anglais, en respectant la terminologie propre à la matière ; · comprendre, expliquer, situer et illustrer les concepts vus au cours et les implicites culturels, historiques ou politiques présents dans les textes à traduire et à interpréter ; · exprimer spontanément et couramment, avec clarté et précision, ses idées et opinions sur des sujets relevant de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle ; · restituer en anglais des messages complexes pour transmettre l'information essentielle de façon rapide et structurée dans un but de médiation linguistique ; · présenter oralement et par écrit en anglais un travail personnel d'analyse portant sur les aspects historiques, culturels et linguistiques abordés au cours en respectant les règles propres à la rédaction et à la présentation orale en public en anglais ; · appliquer à la traduction et à l'interprétation les concepts vus au cours.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Pour obtenir les crédits liés à l'UE, l'étudiant-e doit présenter toutes les parties des évaluations portant sur les deux parties du cours.</p> <p>Les deux parties de l'UE seront évaluées (session de janvier) de la manière suivante: Royaume-Uni (P. Arblaster): examen oral (60%); portfolio (40%). Le portfolio constitue un pré-requis pour avoir accès à l'examen oral. Etats-Unis (C. Vanderputten): présentation orale en cours de Q1 (40%); examen écrit en session (60%) Seule(s) la/les partie(s) en échec doive(nt) être représentée(s) à la session d'août/septembre. Les modalités de la session d'août/septembre sont: Pour la partie enseignée par P. Arblaster: modalités identiques à la session de janvier. Pour la partie enseignée par C. Vanderputten: examen écrit similaire à l'examen écrit de janvier (60%) et dissertation (à rédiger pendant l'examen écrit) sur le sujet traité par l'étudiant.e dans sa présentation orale du Q1 (40%). La note finale est la moyenne arithmétique des notes de la partie enseignée par P. Arblaster et de la partie enseignée par C. Vanderputten.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Conférence introductive thématique, cours magistraux ; présentation(s) individuelle(s) ou en groupes ; discussions sur des sujets spécifiques ; étude de divers matériaux thématiques écrits et audio-visuels. Lecture et/ou visionnage/écoute de documents complémentaires recommandés et/ou obligatoires.</p>
<p>Contenu</p>	<p>L'UE est divisée en deux parties : - La partie consacrée au Royaume-Uni (P. Arblaster) se déroule en séance plénière. - Pour la partie consacrée aux Etats-Unis (C. Vanderputten), les étudiants sont divisés en deux groupes. Les deux parties de l'UE portent sur divers aspects de la culture, de l'histoire, de la société et des institutions politiques des deux pays.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Divers (voir Moodle)</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Bibliographie : Divers ouvrages de référence généraux sur l'histoire, les études culturelles, la traduction et l'interprétation, la critique littéraire, etc. Des textes/lectures spécifiques explorant les sujets abordés pendant le semestre seront présentés en classe.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LSTI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	4		
Master [120] en interprétation	INTP2M	4		